



# **Note de valorisation pour l'incorporation des logiciels *TRACTION* et *CARNETS D'ANNONCES* au bilan de CIIB à l'attention de l'assemblée générale des actionnaires de CIIB du 28 septembre 2023**

- 9 août 2023 -

## **I. INTRODUCTION**

### **I.1 Objectif de la note de valorisation et l'incorporation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* au bilan de CIIB**

CIIB SA, cabinet expert en introduction en bourse, possède des logiciels propriétaires spécifiques, dont le logiciel *Traction* permettant de gérer le back-office titres nominatifs depuis un Carnet d'Annonces jusqu'aux sociétés cotées en bourse sur Euronext Access.

L'objectif de cette note de valorisation est d'incorporer les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* en tant qu'actifs stratégiques au sein de CIIB SA et de renforcer les ressources financières de l'entreprise.

Il est essentiel de souligner que nos logiciels auraient dû être reconnus comme des actifs incorporels et figurer à l'actif du bilan depuis de nombreuses années, en tant qu'« immobilisations incorporelles ». Malheureusement, jusqu'à présent, le temps consacré à leur production n'a jamais été pris en compte ni valorisé. Cependant, il est indéniable que ces logiciels ont connu une évolution constante ainsi qu'une maintenance depuis leur création, et ils sont utilisés de manière continue pour répondre aux besoins de notre clientèle

Suite à la réalisation de la troisième version du logiciel *Carnets d'Annonces* en 2021 et 2022, et grâce à la pleine satisfaction d'entreprises clientes dont VeraCash et de ses 1 000 actionnaires utilisant le Carnet d'Annonces de VeraCash, il a été décidé de comptabiliser en immobilisations incorporelles 80% des charges et salaires des développeurs Cédric ANAKI et Olga NEKRASHEVYCH, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Didier et Jean SALWA ont également consacré un temps similaire en 2021 et 2022 pour alimenter Cédric et Olga en informations, tester les logiciels et faire évoluer l'offre commerciale dans le respect de la réglementation sur l'appel public à l'épargne.

En 2022, afin d'accélérer le développement des différents pôles d'activité, CIIB a lancé une augmentation de capital en proposant des actions au prix unitaire de 0,90 €, sans prendre en compte la valeur des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* qui n'apparaissaient encore nulle part au bilan de 2021 et aux bilans des années précédentes.

Afin d'augmenter les chances de réaliser les objectifs de chiffre d'affaires indiqués dans le prévisionnel inclus dans cette note, il serait essentiel de mener à bien la commercialisation en cours de l'offre de Tenue de registres des mouvements de titres de sociétés cotées en bourse

sur Euronext Access. A l'heure actuelle, quatre entreprises cotées sur Euronext Access sont en cours d'acceptation de l'offre de tenue de registres des mouvements de titres, ce qui représenterait environ 25 % de l'objectif de chiffre d'affaires des activités *Carnets d'Annonces* et *Tenue des registres de mouvements de titres* pour 2024 dont les objectifs sont inclus dans cette note.

La poursuite du développement des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* est prévue, incluant notamment l'intégration de la technologie blockchain et l'accélération des opérations de règlements-livraisons. Ces développements futurs seront valorisés ultérieurement en tant qu'immobilisations incorporelles, reflétant ainsi leur importance stratégique pour CIIB.

Par ailleurs, le concept novateur de "Points de rencontres épargnants / entreprises territoriales", développé par CIIB en harmonie avec les règles de l'AMF, présente un potentiel de développement significatif pour la finance circulaire territoriale. Des partenariats avec des acteurs politiques et économiques territoriaux sont actuellement en cours de développement. Dans ce contexte, nos logiciels pourront bénéficier de légères évolutions et d'une actualisation de leur valeur, compte tenu des retombées commerciales attendues pour CIIB.

De même, notre offre récente, proposant aux sociétés cotées sur Euronext Access d'avoir une double cotation avec *Carnet d'Annonces* pour attirer leur épargne de proximité, nécessitera quelques développements complémentaires pour nos deux logiciels. Ces évolutions renforceront leur rôle stratégique et justifieront leur comptabilisation au sein des immobilisations incorporelles.

## **I.II Critères de valorisation financière des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces***

### **1. Les logiciels et leurs aspects techniques et fonctionnels**

- Nature des logiciels :

*Traction* et *Carnets d'Annonces* sont deux logiciels applicatifs développés en utilisant les technologies PHP et MySQL, avec le support du framework Symfony 5.4 pour le logiciel *Carnets d'Annonces* dans sa version actuelle et avec un autre framework MVC pour le logiciel *Traction* dans sa version actuelle. Ces deux logiciels reposent sur une architecture en couches qui permet de simplifier le processus de développement, d'évolution, de déploiement et de maintenance.

- Coûts de développement et ressources associées :

Les coûts de développement incluent les salaires des programmeurs et développeurs, ainsi que les dépenses liées à la maintenance technique et à la résolution d'anomalies.

Il est rappelé que depuis la création des logiciels en 1989 seul un montant de 35 000 € a été comptabilisé en production immobilisée en 2022.

Ainsi, n'apparaissent pas au bilan de CIIB :

- Au titre de 2021, les salaires des programmeurs Gaye M'BOUP et Cédric ANAKY exclusivement consacrés au développement de la troisième version du logiciel *Carnets d'Annonces*. On peut estimer ces salaires combinés à environ 35 000 euros pour l'année 2021.
- Depuis 2021, la veille juridique par Fabien LANYI et son travail en vue de l'obtention de l'agrément européen en tant que PSFP (prestataire de services de financement participatif) pour exploiter notre plateforme en gestation *LovePme* ([www.lovepme.fr](http://www.lovepme.fr)). Par prudence, le potentiel de la plateforme *LovePme* n'apparaît pas dans les objectifs inclus dans cette note. Ces coûts peuvent être estimés à environ 25 000 euros par an.

- En 2019 et 2020, le travail de Rémi GAY qui a réécrit la troisième version du logiciel *Traction* et qui assure la mise à jour de *Traction* depuis 2021. On peut estimer ces coûts à environ 75 000 euros pour l'ensemble de ces années.
- En 2011, le salaire de Géraud MENDER qui a réécrit la deuxième version du logiciel *Carnets d'Annonces*. On peut estimer ce coût à environ 35 000 euros
- En 1989, la rémunération de Pierre CARNICCELLI qui a codé la première version du logiciel *Traction* avec le concours de Jacques BASSEVILLE, également salarié de CIIB. Une estimation approximative serait de 75 000 euros.
- Depuis 1989, Didier et Jean SALWA ont consacré un temps considérable à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'accompagnement des programmeurs dans le cadre du développement des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces*. Ils ont choisi de ne pas être rémunérés depuis 1990, préférant ainsi faire bénéficier l'ensemble des actionnaires de CIIB d'un retour sur investissement immatériel, résultant de leurs efforts et contributions inestimables au cours des trente dernières années. Leur impact sur la qualité et l'innovation des logiciels est indéniable et leur contribution devrait être valorisée en conséquence.  
Estimer précisément la valeur monétaire du temps consacré par Didier et Jean SALWA est complexe, car leur dévouement a été au-delà de la simple mesure financière. Cependant, si l'on devait évaluer leur contribution en termes de salaires non versés, la somme de 300 000 euros mentionnée dans cette note ne reflète très certainement pas entièrement la réalité. Il s'agit d'un montant prudent et conservateur qui sous-estime probablement largement la valeur réelle de leur engagement.
- Si l'on additionne ces estimations sous-estimées, on obtient un total d'environ 545 000 euros pour les coûts de développement et les ressources associées aux logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces*, en prenant en compte l'absence de salaires et la contribution de Didier et Jean SALWA.

- **Qualité de codage :**

La qualité du code source est évaluée en termes de stabilité, de sécurité et de maintenabilité. Le code est régulièrement mis à jour et amélioré.

- **Nombre et fréquence de versions éditées à ce jour :**

Depuis 1989 nous en sommes actuellement à la troisième version de *Traction* et à la troisième version du *Carnets d'Annonces*

- **Indicateurs quantitatifs au 31 juillet 2023 :**

- **Logiciel Carnets d'Annonces :**

- 34 452 lignes de code
- 1 012 modules
- 428 utilisateurs

- **Logiciel Traction :**

- 67 919 lignes de code
- 2 496 actionnaires

- **Pérennité potentielle des logiciels :**

Une évaluation de la capacité des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* à rester pertinents et compétitifs sur le marché à long terme est également prise en compte dans la valorisation.

## **2. Le mode de protection des droits et la force de cette protection (barrières à l'entrée)**

- Nature (droit d'auteur, brevet, marque...) :

Les logiciels sont protégés par le droit d'auteur, étant développés par des salariés de CIIB dans l'exercice de leurs fonctions et selon les instructions de Didier et Jean SALWA.

- Présence des développeurs originels :

Rémi GAY, le développeur originel de la dernière version de *Traction*, est toujours impliqué dans la maintenance et l'évolution du logiciel.

### 3. Le marché :

- Sociétés et produits concurrents :

La concurrence dans l'activité de Tenue des registres des mouvements de titres est limitée, car les professionnels du droit et du chiffre ne disposent pas d'expérience ni de logiciels spécifiques pour cette tâche. Les tarifs pratiqués par le système bancaire ne sont pas adaptés aux petites entreprises.

- Axes de différenciation :

CIIB se différencie par son approche innovante et adaptée aux PME-PMI, son accompagnement personnalisé, sa synergie avec les conseillers habituels des entreprises clientes, ainsi que par ses logiciels spécialisés offrant une gestion transparente et traçable des mouvements de titres.

- Modèle d'affaires :

CIIB propose ses services liés aux Carnets d'Annonces et à la Tenue des registres de mouvements de titres, générant des revenus via les honoraires pour l'utilisation de ses services et logiciels.

- Stratégie marketing :

CIIB utilise une politique tarifaire basée sur des forfaits annuels et une tarification proportionnelle aux montants levés par les entreprises sur la plateforme des Carnets d'Annonces. Pour la Tenue des registres de mouvements de titres, la tarification est basée sur le nombre d'actions gérées.

### 4. Le chiffre d'affaires attendu pour la période prévisionnelle d'exploitation, les marges associées

- Ventes passées :

Les ventes passées incluent les forfaits annuels des Carnets d'Annonces et de la Tenue des registres de mouvements de titres.

- Estimation des ventes futures :

L'estimation des ventes futures des activités Carnets d'Annonces et Tenue des registres de mouvements de titres inclus dans cette note est basée sur des objectifs de chiffre d'affaires pour les années à venir, en fonction du nombre de forfaits vendus et des honoraires associés.

- Vitesse et mode de pénétration du marché :

La vitesse de pénétration du marché dépendra de la capacité de CIIB à promouvoir ses services et logiciels, ainsi que de la demande du marché pour ces solutions.

- Coûts associés :

Les coûts associés comprennent les coûts directs liés à la fourniture des services et des logiciels, ainsi que les coûts indirects tels que la maintenance et le support technique.

## 5. Les risques liés à l'exploitation et les ratios, augmentant ou réduisant la valeur

- Contribution des droits logiciels à la réalisation de la marge :

L'importance des droits logiciels dans la réalisation de la marge peut augmenter la valeur des logiciels.

- Dévaluation du code existant dans les prochaines versions des deux logiciels :

Si le code existant nécessite des améliorations ou des mises à jour importantes dans les prochaines versions, cela pourrait entraîner une dévalorisation potentielle des logiciels. Cette dévalorisation pourrait être plus significative pour la partie publique du tandem, le logiciel *Carnets d'Annonces*, car les sites web évoluent rapidement pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs. En revanche, le logiciel *Traction*, destiné à un usage interne, pourrait subir une dévaluation moins prononcée, car les règles de gestion de titres évoluent moins fréquemment. Une nouvelle personne devant apprendre à le maintenir peut entraîner des coûts supplémentaires et ainsi contribuer à une dévalorisation plus importante.

L'évaluation de la valeur des logiciels doit tenir compte de leur capacité à s'adapter aux évolutions du marché et à maintenir leur efficacité dans le temps. Une gestion appropriée de la maintenance et des mises à jour aidera à minimiser l'impact potentiel de la dévalorisation et à préserver la valeur des logiciels sur le long terme.

- Risques de copies, contrefaçons, litiges :

Les risques liés à la copie, à la contrefaçon ou aux litiges pourraient nuire à la valeur des logiciels.

- Fidélisation de l'équipe de développeurs, hotline, maintenance :

La fidélisation de l'équipe de développeurs et la qualité de la hotline et de la maintenance peuvent influencer positivement la valeur des logiciels.

- Risques habituels liés à l'exploitation :

Les risques courants associés à l'exploitation de CIIB, tels que les risques financiers, réglementaires et de marché, peuvent également impacter la valorisation des logiciels.

En résumé, la valorisation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* est basée sur une évaluation approfondie de leur nature, de leur mode de protection des droits, de leur potentiel sur le marché, du chiffre d'affaires attendu et des risques associés à leur exploitation. Ces éléments contribuent à établir une estimation réaliste et solide de la valeur de ces actifs pour l'incorporation au bilan de CIIB SA.

## II. DESCRIPTION DES LOGICIELS *TRACTION* ET *CARNETS D'ANNONCES*

### II.I. Nature des logiciels, leurs aspects techniques et fonctionnels, ainsi que leurs fonctionnalités spécifiques qui les rendent uniques et précieux pour CIIB

CiiB a développé deux logiciels clés pour son activité : *Traction* et *Carnets d'Annonces*.

## **Traction :**

*Traction* est un logiciel conçu pour assurer la comptabilité titres des actionnaires inscrits au nominatif pur ou au nominatif administré, ainsi que pour les comptes en PEA (Plan d'Épargne en Actions). Il permet également de préparer les assemblées générales et de réaliser des Opérations Sur Titres (OST).

Le service Tenue du back-office titres nominatifs de CiiB a assuré, avec *Traction*, la tenue des registres des mouvements de titres des 54 sociétés qu'il a introduites en bourse sur le marché Hors Cote (devenu Marché Libre puis Euronext Access), comptabilisant simultanément jusqu'à un total de 30 000 comptes-titres non admis aux opérations d'un dépositaire central (la SICOVAM, devenue EUROCLEAR).

Les fonctionnalités principales de *Traction* comprennent :

- Tenue de la comptabilité des titres des actionnaires inscrits au nominatif pur ou administré, ainsi que des titulaires d'un PEA : gestion des mouvements de titres, transferts de propriété
- Préparation des assemblées générales : gestion des convocations, édition des documents nécessaires, gestion des droits de vote, suivi des présences, etc.
- Réalisation des Opérations Sur Titres (OST) : augmentation de capital, division du nominal, attribution d'actions gratuites, paiement de dividendes en actions

## **Carnets d'Annonces :**

Le logiciel *Carnets d'Annonces* fonctionne comme une mini-bourse privée et permet à des entreprises de créer un marché d'actions sur leur site internet, géré techniquement par CiiB. Ce système se différencie des systèmes multilatéraux de négociation tels qu'Euronext Access ou Euronext Growth

Le processus d'accès au marché d'actions d'une entreprise via les Carnets d'Annonces se déroule en plusieurs étapes :

1. Les investisseurs potentiels peuvent accéder aux Carnets d'Annonces de l'entreprise en sélectionnant celle-ci sur le site [www.ciiB.fr](http://www.ciiB.fr) ou en se connectant directement sur le site de l'entreprise.
2. Avant de consulter le marché d'actions, l'investisseur est redirigé vers la banque d'informations économiques et financières de l'entreprise pour consulter ses derniers résultats, évaluer son évolution future, les facteurs de risques, et déterminer l'intérêt de l'investissement.
3. La transaction s'effectue de gré à gré entre acheteurs et vendeurs. Les achats et ventes sont classés en fonction du prix proposé, et l'historique des échanges et du cours ajusté est consultable sous le Carnet d'annonces.
4. Lorsqu'une offre rencontre une demande, le logiciel adresse automatiquement les instructions de transfert de propriété des titres cédés au vendeur, et demande le règlement de l'achat des actions à l'acheteur.
5. Le back-office titres de CiiB gère la bonne fin de la livraison des actions aux acheteurs et du paiement aux vendeurs.

## **II.II. Langages de programmation utilisés, architectures des logiciels, coûts de développement associés, ainsi que versions éditées à ce jour**

### **Traction :**

Le logiciel *Traction* a été imaginé en 1989 par Jean SALWA. Pour son développement initial, CiiB a fait appel à un développeur externe, Pierre CARNICCELLI (Ordimic), qui a utilisé le langage clipper sous Dbase. Par la suite, le logiciel a été réécrit en 2011 par Géraud MENDER, salarié de CIIB, et en 2019 et 2020, il a été modernisé et entièrement réécrit par Rémi GAY.

### **Carnets d'Annonces :**

Le logiciel *Carnets d'Annonces* a tout d'abord été une application télématique créée en 1988 par CIIB sous l'appellation "Quatrième Marché". En 2011, Géraud MENDER a apporté des améliorations significatives au logiciel en développant la première version utilisant les technologies PHP et MySQL, en utilisant le framework Symfony 2.

Les coûts de développement associés aux logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* n'ont pas été comptabilisés dans les actifs incorporels de CiiB, ce qui pourrait être un aspect à prendre en compte pour une évaluation complète de la valeur de ces logiciels.

## **III. PROTECTION DES DROITS ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

### **III.I. Mode de protection des droits des logiciels (droit d'auteur, brevet, marque, etc.) et évaluation de la force de cette protection**

Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* bénéficient d'une protection basée sur différents éléments de propriété intellectuelle.

- Droit d'auteur :

Le droit d'auteur protège les codes sources, les algorithmes, et autres éléments originaux des logiciels. Le dépôt des enveloppes Soleau auprès de l'INPI constitue une preuve de la date de création des logiciels, ce qui renforce leur protection en cas de litige.

- Marques :

Les marques "Traction" et "Carnet d'Annonces" ont été déposées à l'INPI en 2023. Ce dépôt confère à CIIB le droit exclusif d'utiliser ces marques pour désigner et promouvoir ses logiciels sur le marché. Cela permet de protéger les noms commerciaux et de créer une identité de marque forte, ce qui constitue un avantage compétitif pour l'entreprise.

Il est important de noter que le droit d'auteur et les marques offrent une protection relative aux aspects spécifiques des logiciels et à leur identité, mais ils ne protègent pas les fonctionnalités et les idées générales derrière les logiciels.

### **III.II. Développeurs originels impliqués et leur contribution à la valeur des logiciels**

Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* ont été conçus et développés par des professionnels du secteur. Voici les principaux développeurs originels impliqués dans la création et l'évolution des logiciels :

#### **Traction :**

Jean SALWA : Concepteur initial du logiciel en 1989.

Pierre CARNICCELLI (Ordimic) : Développeur externe ayant travaillé sur le logiciel en 1989 avec le langage Clipper sous Dbase.

Géraud MENDER : Responsable de la modernisation du logiciel en 2011 et de sa réécriture en PHP Mysql

Rémi GAY : Réécriture du logiciel en 2019 et en charge de la mise à jour du code depuis 2019 et 2020.

### **Carnets d'Annonces :**

Jean et Didier SALWA : Créateurs initiaux du logiciel par télématique en 1988 sous l'appellation "Quatrième Marché".

Géraud MENDER : Responsable de la modernisation du logiciel en 2011 et de son écriture en PHP Mysql

Gaye M'BOUP, Cédric ANAKY et Olga NEKRASHEVYCH : réécriture et modernisation du logiciel en 2021 et 2022 avec l'apport de nouvelles fonctionnalités

La contribution de ces développeurs a été essentielle pour donner naissance aux logiciels et pour les adapter aux évolutions du marché et des besoins des utilisateurs. Leur expertise et leur travail ont été déterminants dans la valeur des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* pour CIIB.

Concernant le logiciel *Carnets d'Annonces*, la marque "Carnet d'annonces" a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI en 2014, et la marque "Carnets d'annonces" a été déposée en 2023. Concernant le logiciel *Traction*, la marque "Traction" a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI en 2023.

En ce qui concerne la protection des droits d'auteur, CiiB a effectué un dépôt d'enveloppes Soleau pour les logiciels *Carnets d'Annonces* et *Traction*. Il est important de souligner que la protection des droits d'auteur confère une protection automatique dès la création de l'œuvre, sans nécessité de formalités. Cette protection s'étend notamment aux codes sources et aux aspects techniques des logiciels.

## **IV. ANALYSE DU MARCHÉ**

### **IV.I. Sociétés et produits concurrents directs ou indirects des logiciels *Traction* et *Carnets d'annonces***

Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* s'inscrivent dans des marchés spécifiques, chacun avec ses concurrents directs et indirects :

- Concurrence dans l'activité Carnets d'Annonces :

Les marchés d'actions OTC en France et en Europe (Over The Counter) : Ces marchés regroupent les transactions d'actions en dehors des bourses réglementées. Les Carnets d'Annonces se positionnent comme une alternative aux marchés OTC en offrant une plateforme de négociation en ligne.

**Euronext Access** : Euronext Access est un marché européen non réglementé destiné aux PME. Les Carnets d'Annonces se différencient en étant une solution de négociation de gré à gré avec une gestion technique assurée par CiiB. Par ailleurs, le Carnet d'Annonces a été labellisé en tant que marchepied pour Euronext Access en 2015 par le pôle mondial de compétitivité Finance Innovation

**Les plateformes d'equity crowdfunding** : Ces plateformes permettent aux entreprises de lever des fonds auprès d'un grand nombre d'investisseurs. Les Carnets d'Annonces se distinguent en proposant un marché d'actions de gré à gré avec une orientation vers les investisseurs individuels.

**Les fonds d'investissement** : Les fonds d'investissement traditionnels peuvent être concurrents dans la mesure où ils proposent des solutions de financements en fonds propres aux entreprises, mais les Carnets d'Annonces offrent une alternative avec une approche de négociation plus directe entre les actionnaires.

- **Concurrence dans l'activité Tenue du back-office titres nominatifs** :

**Les professionnels (avocats, notaires, experts-comptables, etc.)** : Certains professionnels peuvent gérer la tenue des registres de mouvements de titres pour des sociétés non cotées, mais leur expertise et leurs logiciels spécifiques sont souvent limités.

**Les sociétés non cotées** : Certaines entreprises peuvent gérer elles-mêmes leur registre des mouvements de titres, mais cela peut engendrer des complications et des risques juridiques.

**Les services titres des grandes banques** : Ces services sont généralement chargés de tenir les registres des sociétés entrant sur Euronext Access, mais les tarifs pratiqués peuvent ne pas être adaptés aux petites entreprises.

CiiB se démarque en proposant des logiciels spécialisés, "Traction" pour la tenue du back-office des titres nominatifs et "Carnets d'annonces" pour la mise en place d'un marché d'actions de gré à gré. Le modèle de gré à gré, la mise en relation directe entre acheteurs et vendeurs, et la valorisation de l'investissement sont des axes de différenciation qui confèrent un avantage compétitif aux logiciels de CiiB sur ces marchés.

## **IV.II. Axes de différenciation qui donnent un avantage compétitif aux deux logiciels**

Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* se démarquent sur le marché grâce à plusieurs axes de différenciation :

**Modèle de gré à gré** : Les Carnets d'Annonces permettent une négociation directe entre acheteurs et vendeurs, sans intermédiaire, ce qui facilite les échanges et offre une plus grande flexibilité dans les transactions.

**Valorisation de l'investissement** : Le Carnet d'Annonces offre aux actionnaires une valorisation transparente des entreprises non cotées. Cette fonctionnalité permet aux investisseurs de prendre des décisions éclairées en se basant sur des données pertinentes concernant les entreprises, améliorant ainsi la confiance dans le processus d'investissement.

**Adaptabilité et évolutivité** : Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* sont conçus pour être hautement personnalisables et évolutifs. Ils peuvent s'adapter facilement aux besoins spécifiques des clients, qu'il s'agisse d'entreprises émergentes ou de grandes sociétés établies, leur offrant ainsi une solution flexible et pérenne.

**Expérience et expertise du marché** : Forte de ses 35 années d'expérience dans le secteur financier, CiiB dispose d'une connaissance approfondie des besoins et des défis spécifiques

auxquels sont confrontées les entreprises non cotées. Cette expertise lui permet de proposer des solutions adaptées et de conseiller au mieux ses clients.

**Support et service client** : CIIB met un point d'honneur à offrir un support client réactif et personnalisé. Son équipe technique est disponible pour répondre aux questions, résoudre les problèmes et accompagner les clients tout au long de leur expérience d'utilisation des logiciels.

### **IV.III. Opportunités de croissance et d'expansion sur le marché**

Le marché des entreprises non cotées présente des opportunités de croissance significatives pour CIIB. Voici quelques facteurs qui contribuent à ces opportunités :

**Demande croissante de transparence** : Les investisseurs et les actionnaires exigent de plus en plus de transparence concernant les entreprises non cotées dans lesquelles ils investissent. Le logiciel *Carnets d'Annonces* répondent à cette demande en fournissant une évaluation claire et transparente des entreprises, favorisant ainsi l'investissement.

**Besoin de solutions de back-office efficaces** : Les entreprises non cotées doivent gérer leurs registres de mouvements de titres de manière efficace et conforme aux réglementations en vigueur. Le logiciel *Traction* offre une solution complète et fiable pour répondre à ces besoins, ce qui en fait un choix attrayant pour les entreprises cherchant à simplifier leurs opérations.

**Expansion internationale** : Le marché des entreprises non cotées est présent à l'échelle internationale, offrant à CIIB des opportunités d'expansion dans d'autres pays et régions. Une stratégie d'expansion internationale pourrait permettre à CIIB de toucher de nouveaux clients et d'élargir sa présence sur le marché mondial.

**Évolution des réglementations financières** : Les réglementations concernant les entreprises non cotées peuvent évoluer et devenir de plus en plus complexes. Les logiciels de CIIB sont conçus pour s'adapter aux changements réglementaires, offrant ainsi aux clients la certitude de rester en conformité avec les exigences légales.

### **IV.IV. Risques potentiels et défis**

Bien que CIIB bénéficie d'avantages concurrentiels et d'opportunités de croissance, certains risques et défis doivent être pris en compte :

**Concurrence accrue** : Le marché des entreprises non cotées peut attirer de nouveaux acteurs, ce qui pourrait augmenter la concurrence pour CIIB. Pour rester compétitif, CIIB devra continuer à innover et à améliorer ses logiciels en fonction des besoins changeants du marché.

**Évolution technologique** : Le secteur de la technologie évolue rapidement, et de nouvelles innovations pourraient potentiellement rendre obsolètes certaines fonctionnalités des logiciels de CIIB. Il sera essentiel pour CIIB de rester à la pointe de la technologie pour maintenir sa position sur le marché.

**Dépendance aux réglementations financières** : Les logiciels de CIIB sont fortement liés aux réglementations financières en vigueur. Tout changement majeur dans ces réglementations pourrait nécessiter des ajustements significatifs dans les logiciels, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires et une période d'adaptation pour les clients.

**Sécurité des données** : Les logiciels de CIIB traitent des informations sensibles, notamment des données financières et des données personnelles des utilisateurs. Assurer la sécurité de ces données sera essentiel pour maintenir la confiance des clients et se conformer aux réglementations sur la protection des données.

## V. PROJECTION FINANCIÈRE ET REVENUS ATTENDUS

### V.I. Estimation du chiffre d'affaires et des résultats attendus des activités Carnets d'Annonces et Tenue des registres de mouvements de titres sur la période prévisionnelle d'exploitation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces*

Tableau des Objectifs de chiffre d'affaires  
des activités Carnets d'Annonces et Tenue des registres de mouvements de titres :

En euros	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Pôle Ingénierie financière :</b>						
- Ouvertures de nouveaux Carnets d'Annonces	2 6 000	3 9 000	12 36 000	25 75 000	50 150 000	100 300 000
- Un tiers des success fee	25 000	40 000	160 000	333 333	533 333	1 066 667
<b>Total Pôle Ingénierie financière</b>	<b>31 000</b>	<b>49 000</b>	<b>196 000</b>	<b>408 333</b>	<b>683 333</b>	<b>1 366 667</b>
<b>Pôle Services aux émetteurs :</b>						
- Tenue de registres Stés Euronext Access	2 10 000	4 20 000	10 50 000	20 100 000	30 150 000	40 200 000
- Tenue de registres des Stés non cotées	4 17 000	5 17 500	17 59 500	40 140 000	90 315 000	190 665 000
<b>Total Pôle Services aux émetteurs</b>	<b>27 000</b>	<b>37 500</b>	<b>109 500</b>	<b>240 000</b>	<b>465 000</b>	<b>865 000</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>58 000</b>	<b>86 500</b>	<b>305 500</b>	<b>648 333</b>	<b>1 148 333</b>	<b>2 231 667</b>

Les objectifs de chiffre d'affaires présentés dans le tableau ci-dessus ont été extraits du business plan de CIIB établi il y a un an et ont été confirmés. Ces objectifs ont été diffusés à travers le Document d'information élaboré pour le lancement de l'augmentation de capital de CIIB en 2022 et qui se poursuit en 2023.

Hypothèses :

- Le tarif forfaitaire moyen pour l'ouverture d'un Carnet d'Annonces est de 3 000 euros.
- Le tarif forfaitaire moyen pour une entreprise cotée sur Euronext Access qui confie la tenue des registres de mouvements de titres à CIIB est de 5 000 euros / an.
- Le tarif forfaitaire moyen pour une entreprise non cotée qui confie la tenue des registres de mouvements de titres à CIIB est de 3 500 euros / an.

Tableau des Objectifs de résultat  
des activités Carnets d'Annonces et Tenue des registres de mouvements de titres :

En euros	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Pôle ingénierie financière - Success fee	31 000	49 000	196 000	408 333	683 333	1 366 667
Pôle Services aux émetteurs	27 000	37 500	109 500	240 000	465 000	865 000
Pôle Communication financière	-	-	-	-	-	-
Pôle Autres Services	-	-	-	-	-	-
<b>CA total</b>	<b>58 000</b>	<b>86 500</b>	<b>305 500</b>	<b>648 333</b>	<b>1 148 333</b>	<b>2 231 667</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>24 800</b>	<b>30 320</b>	<b>41 300</b>	<b>174 600</b>	<b>160 500</b>	<b>285 200</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>33 200</b>	<b>56 180</b>	<b>264 200</b>	<b>473 733</b>	<b>987 833</b>	<b>1 946 467</b>
Impôts & taxes (1% du CA)	900	900	3 100	6 500	11 500	22 300
Salaires & Charges	40 000	55 900	275 800	396 200	409 500	455 600
<b>EBITDA</b>	<b>- 7 700</b>	<b>- 620</b>	<b>- 14 700</b>	<b>71 033</b>	<b>566 833</b>	<b>1 468 567</b>
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions (1% du CA)	600	900	3 100	6 500	11 500	22 300
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 8 300</b>	<b>- 1 520</b>	<b>- 17 800</b>	<b>64 533</b>	<b>555 333</b>	<b>1 446 267</b>
Produits financiers						
Frais financiers						
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>- 8 300</b>	<b>- 1 520</b>	<b>- 17 800</b>	<b>64 533</b>	<b>555 333</b>	<b>1 446 267</b>
Résultat exceptionnel						
<b>Résultat net</b>	<b>- 8 300</b>	<b>- 1 520</b>	<b>- 17 800</b>	<b>48 433</b>	<b>416 533</b>	<b>1 084 667</b>

Les résultats pour 2024 et 2025 montrent une perte, principalement due au démarrage progressif des activités. À partir de 2026, les activités Carnets d'Annonces et Tenue des registres de mouvements de titres devraient commencer à dégager des bénéfices, conformément aux objectifs de chiffre d'affaires prévus.

## VI. RISQUES ET RATIOS

### VI.I. Risques liés à l'exploitation du logiciel

**Risques technologiques** : La dépendance à Internet et aux moteurs de recherche peut entraîner des problèmes de disponibilité et de référencement du site web de CIIB, ce qui aurait un impact défavorable sur l'activité, la notoriété et les résultats de l'entreprise.

**Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clés** : La réussite de CIIB repose sur l'expertise de certains membres de l'équipe, et le départ ou l'indisponibilité de ces personnes clés pourraient affecter les projets de développement.

**Risques liés aux besoins d'attirer et de fidéliser le personnel clé** : Le recrutement de talents qualifiés est crucial pour les activités de CIIB, et l'incapacité à attirer et à retenir ces collaborateurs pourrait ralentir la réalisation des objectifs de l'entreprise.

**Risques de pérennité ou de défaillance de CIIB** : Le manque de revenus réguliers et les retards de paiement de charges et de charges fiscales pourraient affecter la stabilité financière de l'entreprise.

**Risques liés aux agréments inhérents à la profession** : L'obtention d'agréments spécifiques pour certaines activités de CIIB peut être soumise à des contraintes réglementaires et administratives.

**Risque lié à l'adéquation des ressources humaines au niveau d'activité** : Trouver les compétences recherchées et recruter des collaborateurs adaptés aux postes à pourvoir peut-être un défi pour l'entreprise.

**Risque de perte de l'investissement** : Comme pour tout investissement en actions, il existe un risque de perte pour les actionnaires.

**Risque comptable** : Le suivi et la conformité comptable sont essentiels pour la santé financière de l'entreprise.

**Risque lié à la perte de données clés** : La sécurité et la protection des données, notamment des informations personnelles des investisseurs, sont primordiales pour éviter tout préjudice potentiel.

## VII. CONCLUSION ET VALORISATION

La valorisation des activités *Carnets d'Annonces* et *Tenue des registres de mouvements de titres* de CIIB, basée sur la méthode DCF, aboutit à une estimation financière des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* entre xx M€ et xx M€.

L'incorporation des logiciels au bilan de CIIB représente une opportunité stratégique pour l'entreprise, démontrant leur potentiel pour contribuer significativement aux résultats futurs de CIIB. Cependant, les actionnaires devraient tenir compte des éléments présentés dans cette note de valorisation avant de prendre leur décision finale.

Les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* de CIIB offrent des solutions innovantes et spécialisées pour les entreprises non cotées. Avec une solide protection des droits de propriété intellectuelle, une équipe de développeurs talentueux, des avantages compétitifs sur le marché et des opportunités de croissance, CIIB est bien positionnée pour tirer profit de la demande croissante de transparence et d'efficacité dans le secteur financier.

Cependant, pour réaliser pleinement le potentiel de ces logiciels et accélérer le développement de l'ensemble des pôles d'activité de CIIB, il serait bienvenu de poursuivre la réalisation de l'augmentation de capital en cours. Cette augmentation permettrait de recruter rapidement les compétences nécessaires et d'optimiser l'amortissement des logiciels ou des actifs incorporels.

En conclusion, la valorisation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* à 545 000 € est un premier pas vers leur incorporation au capital de CIIB SA. Ainsi, nous proposons à l'assemblée générale de retenir une valeur de 486 900 € pour ces logiciels, afin de les incorporer au capital de CIIB sur la même base de prix des actions que le prix actuellement proposé dans le cadre de l'augmentation de capital en cours au prix unitaire de 0,9 euro (0,1 euro de valeur nominale et 0,8 euro de prime d'émission).

Voici une proposition de résolution qui sera soumise à la prochaine Assemblée Générale au bénéfice de l'ensemble des actionnaires :

**Proposition de résolution concernant l'incorporation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* au capital de CIIB SA (actuellement de 270 500 €, constitué de 2 705 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale)**

Considérant l'évaluation réalisée par la présente note de valorisation, il est proposé à l'assemblée de retenir une valeur de 486 900 € pour les logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* afin de les incorporer au capital de CIIB sur la même base de prix des actions que le prix proposé dans le cadre de l'augmentation de capital en cours au prix unitaire de 0,9 euro (0,1 euro de valeur nominal et 0,8 euro de prime d'émission).

L'assemblée générale décide :

- D'augmenter le capital social de la société CIIB SA d'un montant de 54 100 €

par incorporation des logiciels *Traction* et *Carnets d'Annonces* au capital social.

- D'émettre 541 000 actions ordinaires de 0,1 € valeur nominale, entièrement libérées et attribuées gratuitement aux actionnaires existants de CIIB SA, proportionnellement à leurs droits de participation actuels dans le capital social, soit 1 (une) action nouvelle pour 5 (cinq) anciennes.
- De modifier en conséquence l'article 6 des statuts de CIIB SA, qui sera rédigé comme suit : Le capital social est fixé à la somme de 324 600 € entièrement libéré. Il est divisé en 3 246 000 actions 0,10 € de valeur nominale, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

La somme de 432 800 € s'inscrivant au compte prime d'émission.